

COMITE SPELEOLOGIQUE REGIONAL DE LA COTE D'AZUR

1665 Chemin du Raby

83870 SIGNES

Tél : 04 94 90 68 02

La réunion du Comité Spéléologique Régional de la Côte d'Azur s'est tenue le 9 juin 2007, dans les locaux du C.A.F. à St Laurent du Var.

Membres du comité directeur

Présents :

ABBATE Maurice

COLIN Gilles

GOUPIL Jacques

GRILLI Patricia Mylène

MADELEINE Eric

ROMAGNOLI Françoise

ROMAGNOLI Raoul

Excusé :

VEUX Jean-Jacques

Responsables de Commissions

CANIS Audrey

ISNARD Michel

Un représentant du club Sophie Taupe

Ordre du jour

1. A.G. fédérale
2. Demandes de projets en cours
3. Compte-rendu des commissions
4. Questions diverses

Le président ouvre la séance et remercie les membres présents.

1. A.G. fédérale

Informations générales des grands électeurs (Audrey CANIS et Eric MADELEINE)

Election de Gilles COLIN au comité directeur de la fédération.

Eric MADELEINE fait part de l'annulation du projet de réglementation concernant l'obligation d'un certificat médical pour les spéléo-plongeurs.

2. Demandes de projets en cours

Le budget prévisionnel voté en A.G. prévoit 2500 euros pour les projets des clubs et autres structures, plusieurs demandes de subventions pour 2007 sont en cours.

Michel ISNARD fait part de l'annulation du stage d'initiateur, la subvention demandée sera renégociée (par exemple pour un autre stage).

Le projet de stage international de perfectionnement en SERBIE (partenariat entre la région C, la fédération et la commission jeunes) aura bien lieu du 1 août au 12 août 2007.

Le quota est de 20 participants à ce jour 10 stagiaires se sont inscrits. La participation demandée est de 250 euros par stagiaire.

Ce stage s'adresse à des participants de tous niveaux, de préférence entre 18 et 26 ans.

La subvention demandée à la Région est de 500 euros.

Accordé : 500 euros.

Demandes du spéléo club de Toulon, Lei Aragnous :

1. Achat de matériel spéléo pour les initiations à renouveler en vue des nouvelles normes
Demandé : 1000 euros.

Cette demande n'est pas recevable dans les projets du C.S.R. En effet, il est rappelé que les demandes de renouvellement du matériel spéléo des clubs ne sont pas du ressort de la Région. Par contre le matériel du C.D.S. qui sert aux clubs pour les initiations de masse peut être financé, pour partie, par la Région.

2. Achat de deux tentes pour les camps d'été de désobstruction

Non recevable : matériel club hors objectifs de financement du C.S.R.

3. Renouvellement de matériel canyon dont des cordes

Non recevable : matériel club hors objectifs de financement du C.S.R.

4. Demande d'une aide post-opération pour les J.N.S. 2006 : le club des Aragnous a acheté une dizaine de bateaux pour l'exploration de la Baume de Dardennes, cette dépense a été importante : il sollicite une aide de 400 euros.

Le comité directeur après discussion octroie une aide de 300 euros, sous condition d'une présentation de facture.

Demandes d'aide du C.D.S. 83

1. Projet de pompage de la Foux de Ste ANNE

Demandé : 1500 euros

Accordé : 750 euros.

2. Projet d'expédition aux PHILIPPINES

Demandé : 1500 euros

Accordé : 400 euros

3. Projet d'expédition en BOSNIE

Demandé : 700 euros

Accordé : 200 euros

4. Projet d'un stage canyon pour deux participants

Stage annulé

5. Projet d'achat de matériel (kits)

Aide refusée, à refaire dans le cadre d'une demande plus générale de matériel à effectuer auprès du CNDS en 2008.

6. Publication de « Trou- Shuaia »

Demandé : 500 euros

Accordé : 300 euros

7. Projet d'achat de 10 équipements complets

Demandé : 700 euros

Cette demande ne peut être accordée cette année vu son montant, elle fera l'objet d'une demande auprès du CNDS en 2008.

8. Projet de réunion spéléo-secours du Sud-Est (location de minibus)

Demandé : 300 euros

Accordé : 300 euros

Projet d'expédition en Slovence : du C.A.F. de St Laurent du Var

Demandé : 500 euros

Accordé : 300 euros. sous réserve que l'expédition ait bien lieu

Le total des aides accordées est de 2550 euros. Il reste un fond de réserve pour aider d'autres projets

Demande de G. MADELEINE pour un stage d'initiateur, une aide lui est accordée conformément aux dispositions prévues d'aide aux stagiaires.

Pierre KETTELA demande des informations sur les aides accordées par la Région, pour un projet de publication en souvenir de Y. CREACH

Le président lui précise les conditions à remplir.

3. Compte-rendu de la commission secours

Audrey CANIS informe le comité directeur de l'exercice secours prévu au plateau d'ALBION le 24 et 25 novembre 2007.

4. Questions diverses

1. Suite à une facture, de 119 euros reçus par le C.S.R. le président demande des explications à Eric MADELEINE. En fait il s'agit d'une facture relative au stage Archéologie réalisé par le C.S.R. en 2006.
2. Michel ISNARD devait rechercher des chèques de stagiaires concernant le stage équipement scientifique. Pas de réponse.

Le président clôture la séance à 20h 20.